



Objet :

Projet de scénographie des bâtiments du Bureau d'Information Touristique et de l'ancienne Maison des Vins afin des répondre aux attentes du territoire et des labels Vignobles et Découvertes et Pays d'Art et d'Histoire

Demande de subventions dans le cadre d'un projet leader.

DECISION MODIFICATIVE n° 20240528

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais,

Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales : le Président pouvant recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant, à l'exception d'un certain nombre de domaines énumérés par cet article, les marchés publics ne figurant pas dans les domaines exclus,

VU la délibération n°2023-122 du 28 novembre 2023 relative aux délégations de pouvoir consenties par la Conseil communautaire au Président de la Communauté de communes du Quercy Caussadais, et notamment :

- Solliciter toute subvention auprès de l'Union Européenne, de l'État, des administrations déconcentrées de l'État, des collectivités territoriales ou de tout autre organisme public.

VU la délibération n°2022-18 du 7 mars 2022 portant approbation de projet de réhabilitation du bureau d'information touristique et maison des vins sur la commune de Montpezat-de-Quercy

VU la décision n°20220105 du 31 janvier 2022 portant sur le plan de financement du projet de réhabilitation et d'aménagement des bâtiments de l'ancien bureau d'information touristique et maison des vins sur la commune de Montpezat-de-Quercy.

VU les décisions modificatives n°20220526 du 17 mai 2022, n°20230722 du 3 juillet 2023, n°2024015 du 11 février 2024 portant sur la révision du plan de financement prévisionnel.

Considérant l'enveloppe de l'opération issue de l'avant-projet définitif, sur la base d'un montant de travaux de scénographie de 158 000 € HT.

DECIDE

Vu le programme de travaux à engager et la création d'un outil de médiation via une scénographie de l'espace d'accueil

~~DE SOLLICITER~~ une nouvelle subvention (phase II) au taux le plus élevé possible auprès :

- Du département,
- de l'Europe,
- de l'État,
- de tout autre organisme public

D'APPOUVER le plan de financement suivant :

Plan de financement portant sur la scénographie

DEPENSES		RECETTES		%	SUB
COUT estimatif des travaux		Subventions portant sur la rénovation du bâtiment			
Scénographie	158 000 € HT	Etat	39 500 € HT	50 %	Subvention accordée en attente arrêté
		Département (Scénographie)	7 500 € HT	2,2 %	Arrêté 14/12/23
		Europe	75 000 € HT	2,2 %	Demande en cours
		Sous total subventions	122 000 € HT	77 %	
		Autofinancement	36 000 € HT	23 %	
TOTAL DEPENSES	158 000 € HT	TOTAL RECETTES	158 000 € HT	100%	

Fait à Caussade le 14 mai 2024

Monsieur Guy ROUZIES
Président de la Communauté de Communes
du Quercy Caussadais

